

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n° 2016354CS0404**

**Comité Syndical du 19 décembre 2016**

**Date de convocation : 7 décembre 2016  
Date d'affichage : 20 décembre 2016**

**OBJET : Budget principal : budget primitif 2017.**

L'an deux mille seize, le dix-neuf du mois de décembre à 9 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre du Crédit Agricole, rue d'Epagnac à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués : .....	91
Quorum : .....	46
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	63
Nombre de procurations au moment du vote : .....	4

## **Le Président**

### **Rappelle :**

- Que le 28 octobre 2016 (délibération n°2016302CS0303), le Comité Syndical a procédé au débat d'orientations budgétaires pour le budget primitif principal 2017 et en a pris acte.

### **Demande :**

A Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale du SDEG 16, de présenter le projet de budget primitif principal 2017 qui a été adressé dans son intégralité aux membres du Comité Syndical, titulaires et suppléants, avec les convocations pour la présente réunion.

Mademoiselle GAUTHIER donne lecture du projet de budget, par chapitre, dans l'ordre suivant : dépenses et recettes de la section de fonctionnement, puis dépenses et recettes de la section d'investissement.

L'état récapitulatif du projet de budget primitif principal 2017 est le suivant :

Présentation générale : vue d'ensemble	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 126 633,60	19 126 633,60
Investissement	36 292 780,77	36 292 780,77
<b>Total</b>	<b>55 419 414,37</b>	<b>55 419 414,37</b>

## **Le Président**

### **Précise :**

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

**A l'issue de la présentation, aucune question n'étant posée, le Président propose de procéder au vote du budget primitif principal 2017, chapitre par chapitre.**

**Le vote du Comité Syndical est le suivant :**

**Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 011 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 012 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 65 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 66 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 67 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 023 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 042 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

**⇒ Les dépenses totales de fonctionnement d'un montant de 19 126 633,60 € sont approuvées à l'unanimité.**

**Recettes de fonctionnement :**

Chapitre 013 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 70 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 73 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 74 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 75 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 76 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 77 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

**⇒ Les recettes totales de fonctionnement d'un montant de 19 126 633,60 € sont approuvées à unanimité.**

**La section de fonctionnement du budget primitif principal 2017 est donc adoptée.**

## **Dépenses d'investissement :**

Chapitre 20 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 21 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 23 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 13 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 16 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 041 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

**⇒ Les dépenses totales d'investissement d'un montant de 36 292 780,77 € sont approuvées à unanimité.**

**Recettes d'investissement :**

Chapitre 13 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 16 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 10 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 27 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 021 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 040 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

Chapitre 041 :

67 pour  
0 contre  
0 abstention

**⇒ Les recettes totales d'investissement d'un montant de 36 292 780,77 € sont approuvées à unanimité.**

**La section d'investissement du budget primitif principal 2017 est donc adoptée.**

**Par voie de conséquence, le budget primitif principal 2017 est adopté à l'unanimité pour un montant total en dépenses et en recettes de : 55 419 414,37 euros.**

- Le Comité Syndical donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions qui découlent du vote de ce budget et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération à laquelle est joint le budget primitif principal 2017.

*En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*